

# Écoles publiques

Lescar compte 3 établissements scolaires publics, un établissement privé et une Calandreta pour l'enseignement maternel et primaire.

## Les établissements

- > École maternelle des Prés  
Rue du Parvis - 05 59 81 57 44  
[maternelle.lespres@lescar.fr](mailto:maternelle.lespres@lescar.fr)
- > École maternelle Victor-Hugo  
Avenue de Tarbes - 05 59 81 57 48  
[maternelle.victorhugo@lescar.fr](mailto:maternelle.victorhugo@lescar.fr)
- > École maternelle du Laoü  
26 avenue Roger Cadet - 05 59 81 57 46  
[maternelle.laou@lescar.fr](mailto:maternelle.laou@lescar.fr)
- > École élémentaire Victor-Hugo  
Avenue de Tarbes - 05 59 81 57 49  
[elementaire.victorhugo@lescar.fr](mailto:elementaire.victorhugo@lescar.fr)
- > École élémentaire Paul-Fort  
Rue du Taà - 05 59 81 57 45  
[elementaire.paulfort@lescar.fr](mailto:elementaire.paulfort@lescar.fr)
- > École élémentaire du Laoü  
30 avenue Roger Cadet - 05 59 81 57 47  
[elementaire.laou@lescar.fr](mailto:elementaire.laou@lescar.fr)

## Horaires de fonctionnement

Organisation du temps scolaire sur 4 jours dans les établissements publics : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

### Écoles maternelles et élémentaires du Laoü et Victor-Hugo :

- > Matin : 8h30 - 11h45
- > Pause méridienne : 11h45 - 13h45
- > Après-midi : 13h45 - 16h30

L'accueil périscolaire du matin a lieu de 7h30 à 8h30.

L'accueil périscolaire du soir a lieu de 16h30 à 18h30.

### École maternelle des Prés

- > Matin : 8h45 - 11h45
- > Pause méridienne : 11h45 - 13h30
- > Après-midi : 13h30 - 16h30

### École élémentaire Paul-Fort

- > Matin : 8h45 - 12h
- > Pause méridienne : 12h - 14h
- > Après-midi : 14h - 16h45

## Cantine (restauration scolaire)

Toutes les réservations ou annulations en cantine sont soumises à un délai de 3 jours ouvrés avant 9h (hors samedi, dimanche et jours fériés) et se font auprès du service des affaires scolaires.

- > Le tarif applicable pour l'année en cours est de 3€/repas.

Il est toutefois susceptible d'être réévalué à chaque rentrée scolaire. La fourniture de repas est assurée par la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Vous pouvez consulter l'ensemble des menus sur [le site de l'agglomération de Pau](#) ↗

## Garderie (Accueil de Loisirs Associé à l'École - ALAE)

La garderie a lieu tous les matins de 7h30 à 8h30, les midis de 11h45 à 13h45 en complémentarité de la restauration et tous les soirs de 16h30 à 18h30.

Les équipes périscolaires, formées d'un référent et d'animateurs diplômés, proposent des activités ludiques, artistiques, sportives, manuelles, culturelles et exercent toutes, une fonction éducative et collective auprès des enfants.

- > l'ALAE est facturé à l'année, 40€ par enfant au mois de juin.

**Ce service est facturable aux familles dès la première utilisation du service périscolaire, quelle que soit la durée et la fréquence du besoin dans l'année : garderies du matin et du soir, temps de cantine.**

## Inscriptions scolaires

Le service Affaires scolaires est l'interlocuteur unique des familles pour les inscriptions à l'école.

Les inscriptions se font sur rendez-vous, sur les horaires d'ouverture en mairie : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour effectuer les formalités, il vous faut vous munir du livret de famille, du carnet de santé du ou des enfant(s) ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois sur la commune de Lescar.

Pour préparer votre rendez-vous, vous pouvez d'ores et déjà remplir le dossier d'inscription, à télécharger ci-contre.



**Hôtel  
de  
ville**  
Allée du  
Bois  
d'Ariste

64230  
Lescar  
05 59 81  
57 00

**HORAIRES**

:  
Lundi au  
Vendredi  
de 8h30 à  
12h et de  
13h30 à  
17h